

Communiqué de presse
Bordeaux, le 12 Janvier 2017

Contact Presse :
Gaëtane Stinglhamber
Tél. 06 20 11 53 40
g.stinglhamber@anact.fr

Améliorer les conditions de travail Une nouvelle Aract⁽¹⁾ pour la Nouvelle-Aquitaine

La réforme territoriale a incité le réseau Anact-Aract⁽²⁾, comme bien d'autres organismes régionaux, à repenser son fonctionnement et son organisation avec la nouvelle carte de régionalisation (Loi NOTRe n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République).

Issue de la fusion-crétion des trois Aract Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes, **l'Aract Nouvelle-Aquitaine est opérationnelle depuis le 1^{er} janvier 2017.**

Nos thèmes prioritaires d'actions pour 2017 :

- La Qualité de Vie au Travail (QVT) et l'innovation sociale,
- Le management du travail,
- La prévention de l'usure professionnelle,
- La prévention des Troubles musculosquelettiques (TMS) notamment dans la viticulture,
- La prévention des risques Cancérogène, Mutagène et toxique pour la Reproduction (CMR),
- L'égalité professionnelle Femmes et Hommes....

L'Aract Nouvelle-Aquitaine c'est :

- 3 sites (Bordeaux, Limoges et Poitiers) au service des TPE et PME de la plus grande région de France,
- une équipe pluridisciplinaire de 24 salariés qui contribue à ce que la Qualité de Vie au Travail soit facteur de performance, de réussite, pour les entreprises et leurs salariés,
- une gestion paritaire, avec en 2017, une présidence assurée par le Medef et une Vice-présidence par la CGT.

*L'Aract Nouvelle-Aquitaine (Association Régionale pour l'Amélioration des Conditions de travail) créée en 2017 est régie par la loi 1901 et gérée paritairement par les organisations d'employeurs et les syndicats de salariés. Ses missions : aider les entreprises à mettre en œuvre toutes démarches permettant d'améliorer à la fois l'efficacité des entreprises et la situation des salariés. L'Aract Nouvelle-Aquitaine appartient au Réseau Anact-Aract
Aract Nouvelle-Aquitaine Site Bordeaux : 202, rue d'Ornano 33000 Bordeaux – Tél. 05 56 79 63 30
Plus d'informations sur <http://nouvelle-aquitaine.aract.fr/>*

¹ Association Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail.

² Le Réseau Anact-Aract : une agence nationale, l'Anact et 17 Associations régionales, les Aract.